

LA VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES LESBIENNES: L'EXPÉRIENCE D'UN GROUPE COMMUNAUTAIRE QUÉBÉCOIS

SUZIE BORDELEAU *et* KAROL O'BRIEN

Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes (GIVCL)

RÉSUMÉ

La violence conjugale chez les gais et les lesbiennes est un champs de pratique et d'études en émergence. Le *Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes* (GIVCL) est le premier groupe francophone québécois à intervenir auprès des lesbiennes victimes de violence conjugale. Créé à partir d'un constat de manque d'aide et de ressources facilement accessibles et adaptées aux lesbiennes, le GIVCL offre des groupes de soutien structurés aux victimes de violence conjugale, des sessions de formation et d'information sur la question et participe à la recherche dans ce domaine. Cet article présente le programme d'intervention du GIVCL, discute des limites du programme et propose des pistes qui pourraient favoriser le développement de services encore mieux adaptés aux besoins de la communauté lesbienne.

Formé en mars 1995 et incorporé en 1996, le Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes (GIVCL) est un groupe communautaire sans but lucratif visant à intervenir auprès de femmes touchées par la violence dans leurs relations amoureuses et conjugales avec d'autres femmes. Le groupe reçoit une subvention annuelle du programme de Soutien aux organismes communautaires de la Régie régionale de Montréal-Centre. Conscientes de l'absence de services adaptés aux lesbiennes touchées par la violence conjugale, les membres du groupe se sont réunies afin de mettre en commun leurs réflexions sur la question de la violence dans les relations lesbiennes. Travaillant dans une perspective féministe, elles ont toutes une formation universitaire et ont développé une expertise sur la violence faite aux femmes ou sur les conditions de vie des lesbiennes. Désireuses de mener à bien leur projet, elles ont travaillé en mentorat avec le New York Anti-Violence Project, organisme ayant développé une expertise en violence conjugale et travaillant contre toutes formes de violence envers les gais et lesbiennes.

Le groupe poursuit trois objectifs: premièrement, intervenir auprès des femmes qui vivent cette violence, en mettant sur pied des groupes de soutien pour lesbiennes violentées et pour lesbiennes ayant des comportements violents; ensuite, former les intervenants et intervenantes du réseau des organismes communautaires, de la justice, de la sécurité publique ainsi que des réseaux de la santé et des services sociaux à la réalité de la violence conjugale chez les lesbiennes; enfin, comprendre la violence dans les couples lesbiens, par le biais d'analyses et de recherches.

Cet article présente dans un premier temps les assises théoriques du modèle d'intervention privilégié par le GIVCL. Dans un deuxième temps, nous présentons les

Contactez Suzie Bordeleau ou Karol O'Brien, Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes (GIVCL), C.P. 47577, C.O.P. Plateau Mont-Royal, Montréal (Québec) H2H 2S8. Tél: 514-526-2452. Téléc: 514-526-3570. Courriel: givcl@qc.aira.com Site: www.givcl.qc.ca

différents programmes d'intervention du groupe. Enfin, nous discutons des limites, des initiatives courantes et des besoins de développement des modes d'intervention de l'organisme.

CADRE THÉORIQUE GUIDANT LES INITIATIVES DU GIVCL

Le GIVCL adopte une perspective féministe dans son analyse de la violence conjugale chez les lesbiennes. Toutefois, le groupe maintient qu'une analyse adéquate du phénomène de la violence conjugale chez les lesbiennes ne peut ignorer l'importance du rôle de l'hétérosexisme et de l'homophobie dans la dynamique des couples de lesbiennes vivant de la violence conjugale.

Le mouvement féministe américain, apparu à la fin des années 60, est constitué de divers courants. Pour certaines, l'oppression des femmes est construite sur le fondement d'une interprétation de leur condition biologique. En particulier, leur rôle reproductif donnerait lieu à leur statut d'infériorité (Corbeil, Pâquet-Deehy, Lazure, & Legault, 1983). Des autres mettent l'emphase plutôt sur les rôles sociaux limitatifs imposés aux femmes qui les prédisposent à la pauvreté, à la maladie mentale, aux relations personnelles et affectives inégales, à la violence, etc. (Pâquet-Deehy, Larouche, & Rinfret-Raynor, 1989). En général, l'analyse féministe réinsère dans un contexte social les problèmes individuels vécus par les femmes, d'où le désormais célèbre slogan « Le privé est politique », lancé par les féministes radicales stipulant que les problèmes vécus par les femmes découlent de notre société patriarcale (Sturdivant, 1980).

Dans la perspective féministe, la violence conjugale découlerait à la fois de la socialisation et du patriarcat. Selon les principes de la socialisation, les filles apprendraient les rôles de mère, d'épouse et de ménagère, à être passives et douces, à s'oublier au profit des autres et à refouler leur colère. Les garçons, eux, apprendraient à être actifs, responsables, rationnels et créateurs pour eux-mêmes (Corbeil et al., 1983). Le patriarcat confère aux hommes le pouvoir absolu sur la femme. Dans cette perspective, la violence se perpétuerait parce que les structures de la société permettent des inégalités de pouvoir entre les hommes et les femmes. Donc, l'homme violente sa compagne en priorité parce que la société lui donne le pouvoir de le faire (Bilodeau, 1990).

Mais qu'en est-il de la violence quand le couple est constitué de deux femmes? D'un côté, l'analyse féministe permet d'intégrer une bonne part de l'expérience des lesbiennes victimes de violence conjugale mais elle pose le défi de l'intégration théorique du rapport de domination entre deux femmes. En quoi le rapport de domination entre deux lesbiennes est-il distinct du rapport de domination entre un homme et une femme? D'un autre côté, tant pour comprendre la victime, son agresseuse et leur rapport de domination, analyser la violence conjugale chez les lesbiennes en se basant uniquement sur la perspective féministe pose certaines limites (Côté, 1997). Ristock (1991) ainsi que Bourque & Richard-Webb (1995) estiment qu'il est important de tenir compte du rôle de l'hétérosexisme et de l'homophobie comme facteurs favorisant une dynamique de violence chez les lesbiennes. Lafond et Steben (1993) définissent le concept d'hétérosexisme comme suit:

L'hétérosexisme désigne la promotion de la supériorité de l'hétérosexualité par les institutions, voulant que tout le monde soit hétérosexuel. C'est un terme utile qui aide à décrire plus clairement comment les politiques et les pratiques de ces institutions, par omission et bien que parfois involontairement, oppriment les personnes homosexuelles. Ce terme aide aussi à mettre en évidence comment

LA VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES LESBIENNES

l'expérience homosexuelle est gardée sous silence, exclue ou voire même aucunement considérée (p. 44).

Et l'homophobie se définit comme suit:

L'homophobie désigne les attitudes négatives et tous les préjugés des individus envers les personnes homosexuelles. Ce terme indique clairement que le problème, ce n'est pas l'homosexualité. Le problème, ce sont les préjugés irrationnels, la méconnaissance, les peurs des autres et les sentiments négatifs pouvant aller de la persécution à la haine et même jusqu'à la violence à l'égard des personnes homosexuelles (Lafond & Steben, 1993, p. 43).

Le GIVCL maintient que l'hétérosexisme alimente l'homophobie et contribue à la marginalisation et à l'isolement social des lesbiennes. Dans certains cas, le couple devient le seul lieu de refuge face à l'intolérance de la société. Par conséquent, ce refuge isolé augmente l'interdépendance entre les partenaires et les rend davantage vulnérables aux problèmes conjugaux. L'homophobie peut également être intériorisée par les lesbiennes: elle se manifeste par une adhésion au discours dominant et une grande difficulté à s'aimer en tant que lesbienne. La peur, la colère et la rage peuvent être dirigées vers la conjointe qui en vient alors à symboliser ce que l'on hait chez soi. Dans un sondage réalisé par le Toronto Counselling Centre for Lesbians and Gays en 1992, 30% des répondantes ont affirmé que l'isolement et l'homophobie avaient été des facteurs contribuant à la violence conjugale dont elles furent victimes (Chesley, MacAulay, & Ristock, 1992). Selon Merrill (1996) et Renzetti (1988), si l'analyse féministe considérait les rôles de l'hétérosexisme et de l'homophobie, elle pourrait devenir le lieu d'une intégration théorique des différentes dimensions de la violence conjugale. C'est pourquoi les remises en question et les interrogations que suscite la violence dans les couples de lesbiennes font partie des remises en question nécessaires qui ne peuvent qu'enrichir et raffiner la perspective féministe.

MODÈLE D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉ PAR LE GIVCL

Le modèle d'intervention inspiré de l'analyse féministe favorise une prise de conscience des stéréotypes sexistes ainsi que des causes sociopolitiques des problèmes rencontrés individuellement, ce qui a pour effet de déculpabiliser les femmes. Il mise sur la confiance dans le potentiel de chaque femme, la valorisation de leurs connaissances et de leurs expériences. Il démystifie aussi le rôle des intervenantes de façon à développer des rapports égalitaires et équitables entre elles et les participantes. En soutenant la démarche d'autonomie des femmes, il leur permet d'acquérir plus de pouvoir sur leur vie et respecte leur cheminement et leurs choix. Tout en stimulant l'entraide, le soutien et la solidarité entre femmes, il recherche des solutions collectives aux besoins et aux intérêts des femmes. Enfin, il suscite la participation des femmes à la vie démocratique et sociale.

Le GIVCL privilégie ce modèle d'intervention parce que la violence y est analysée comme étant une prise de pouvoir et qu'il vise à redonner du pouvoir à la victime. Le modèle permet aussi de situer la violence dans un contexte social. Le modèle d'intervention féministe ne priorise pas l'introspection mais plutôt l'approche collective. Finalement, il favorise le travail de groupe qui exige la solidarité entre femmes.

INTERVENTION AUPRÈS DES LESBIENNES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Avant l'existence du GIVCL, les actions pour contrer la violence conjugale chez les lesbiennes ont surtout été réalisées par le biais d'ateliers, dans des groupes de discussion pour lesbiennes offerts dans les centres de femmes et visant à sensibiliser les membres de la communauté à cette question. Organisés d'abord dans un esprit de prévention, ces ateliers ont mis en lumière l'importance des besoins existants et la nécessité de mettre sur pied un programme d'intervention, au-delà de la prévention, pour celles qui sont directement touchées par la violence dans leurs relations. En effet, il apparaissait d'autant plus nécessaire que les lesbiennes aient accès à un lieu où elles pouvaient parler de ce qu'elles vivaient que, l'isolement étant l'une des caractéristiques importantes des situations de violence conjugale, les lesbiennes se retrouvaient souvent sans le soutien de leur famille et de leurs collègues et se sentaient non bienvenues dans les services offerts par les institutions.

Le pouvoir et le contrôle

Avant même d'aborder la question de l'intervention il faut mettre en lumière la question du pouvoir et du contrôle dans les relations interpersonnelles. Quels rôles jouent-ils? Le GIVCL endosse l'approche de Renzetti (1992) selon laquelle les femmes agresseuses se perçoivent sans pouvoir et utilisent la violence comme moyen d'atteindre ce pouvoir dans la relation de couple.

Renzetti (1992) ainsi que Taylor et Chandler (1995) montrent que dans les couples de lesbiennes où il y a de la violence, la partenaire qui l'exerce obtient un pouvoir et une capacité de contrôler les actions de sa compagne. Le contrôle visé et obtenu par une partenaire violente définit la présence même de la violence. Une approche qui envisage la violence en termes de contrôle paraît mieux en mesure de rendre compte des situations de violence et, notamment, du fait que les lesbiennes victimes de violence puissent se défendre ou riposter, sans perdre de vue la signification de ces gestes de défense (Hart, 1986).

Stratégies de prise de pouvoir/contrôle sur la partenaire

Être lesbienne et victime de violence conjugale, qu'est ce que ça veut dire? Ça veut dire être isolée, recevoir peu ou pas de soutien de la communauté lesbienne; être jugée; avoir l'obligation de faire des « *coming out* » à répétition (famille, amis et amies, police, etc.); réaliser qu'une femme peut être violente alors que les lesbiennes, socialisées et éduquées dans une société patriarcale, ont appris que seuls les hommes pouvaient être des agresseurs; ne pas recevoir de services adaptés à leur réalité. Ça veut dire subir de la violence verbale, psychologique, physique, sexuelle et économique, mais aussi de la violence homophobe de la part de son agresseur.

Le caractère spécifique de l'agression entre lesbiennes se manifeste dans différentes modalités que nous pouvons regrouper par thèmes suggérés par le Battered Women's Advocacy Centre (1996), desquels nous présentons une traduction libre:

L'isolement par rapport à la communauté. Étant donné que participer à des activités au sein de la communauté permet de créer un sentiment d'appartenance et d'augmenter la confiance en soi, empêcher sa partenaire de participer aux rencontres de la communauté lesbienne et aux activités des organismes pour gais et lesbiennes.

LA VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES LESBIENNES

Le contrôle émotif. Nier l'existence de la relation amoureuse devant la communauté lesbienne; imposer le secret sur son lesbianisme devant son réseau social (famille, travail, etc.); encourager la honte et l'homophobie intériorisée.

Les enfants. Comme les lesbiennes mères ont souvent la garde d'enfants issus de relations hétérosexuelles antérieures, menacer de dévoiler le lesbianisme à l'ex-conjoint et aux enfants et ainsi mettre en péril la garde des enfants. Lorsque l'agresseur est la mère biologique des enfants, nier les droits de la conjointe au coparentage.

Menace, coercition, intimidation. Menacer de dévoiler le lesbianisme aux parents et amies et amis; utiliser la coercition pour imposer des rôles.

Minimisation, refus, blâme. Nommer l'agression comme mutuelle, ce qui renforce les mythes hétérosexistes voulant qu'une femme ne peut dominer une autre femme par la violence et conduit à ignorer la violence réelle.

Apparence physique. Contribuer à maintenir la présomption que l'agresseur est « butch » ou plus masculine et que la victime est délicate et féminine.

Statut social et privilèges. Maintenir une apparence d'hétérosexualité auprès de l'entourage social pour renforcer l'isolement et les privilèges; utiliser l'absence des droits légaux (famille, testament, propriétés, etc.) pour renforcer le pouvoir et le contrôle.

Contrôle économique. Menacer de révéler l'orientation sexuelle de la victime à son travail.

Contrôle de la sexualité. Contribuer à maintenir la présomption que le viol est un acte exclusivement hétérosexuel, dans un contexte où c'est rare qu'une lesbienne demande de l'aide ou utilise les services d'aide pour les victimes d'agression sexuelle.

Programme du groupe de soutien structuré pour les victimes

Les interventions du GIVCL sont pour le moment orientées vers les lesbiennes victimes de violence conjugale. Le GIVCL privilégie l'intervention de groupe pour aider les victimes à briser l'isolement dans lequel elles se trouvent, échanger entre lesbiennes au sein d'un groupe exempt de préjugés homophobes et de jugements négatifs, et cela dans un lieu sécuritaire physiquement et émotivement. Les groupes sont animés par des intervenantes lesbiennes (critère d'embauche), ayant une formation universitaire et un militantisme dans la communauté lesbienne et la communauté des femmes depuis 25 ans.

Cette stratégie d'intervention endosse les objectifs du modèle d'intervention féministe annoncés précédemment. Elle vise de plus à permettre à des femmes qui vivent ou qui ont vécu de la violence de la part d'une conjointe d'abord de comprendre ce qu'elles ont vécu, de reconnaître les conséquences de cette violence sur elles-mêmes et enfin de faire une démarche pour retrouver un état de bien-être dans leur vie.

Le groupe de soutien structuré est un groupe fermé et les rencontres s'échelonnent sur une durée de 13 semaines. Aucun frais n'est chargé aux participantes afin que le service soit accessible à toutes. Le GIVCL préfère former des groupes peu nombreux d'environ six participantes, ce qui permet un temps d'échange appréciable entre elles. Il n'y a pas de critères d'exclusion quant à la situation conjugale dans laquelle les victimes se trouvent au moment de la demande d'aide. Les lesbiennes peuvent être en relation et même habiter avec leur agresseur, ou ne plus être en

relation avec leur agresseuse mais encore subir de la violence de sa part, ou avoir coupé tout contact avec l'agresseuse.

Toutes les lesbiennes qui font une demande pour participer au groupe de soutien sont évaluées lors d'une prérencontre individuelle semi-structurée. Elles sont pour la plupart terrorisées à l'idée d'y rencontrer leur agresseuse ou quelqu'une qui la connaît, parce que souvent leur agresseuse a dit et répété que tout le monde la connaissait et que personne n'allait croire les histoires racontées par la victime.

Cette rencontre permet aussi d'évaluer si une femme a un problème de toxicomanie ou de santé mentale. Le GIVCL n'a pas les ressources nécessaires pour intervenir au niveau de ces problématiques et ces cas sont exclus du groupe. Finalement la rencontre d'évaluation permet de dépister des agresseuses qui se font passer pour des victimes. Le mode semi-structuré de ces rencontres permet de questionner les femmes sur leur rapport à la colère mais aussi sur le mode de gestion de cette colère et de différentes situations dans leur vie. Les 13 rencontres du groupe de soutien se déroulent selon des thèmes prédéfinis répartis en trois blocs de rencontres:

Qu'est-ce que la violence conjugale. Ce bloc vise à définir les objectifs des participantes, connaître leurs attentes par rapport au groupe, expliquer la problématique (formes, cycle de la violence), expliquer le traitement de la violence par le système judiciaire et identifier les éléments de sécurité dans une situation de danger.

Quelles en sont les conséquences. Ce deuxième bloc vise à identifier les effets visibles (blessures physiques) et invisibles (blessures psychologiques) de la violence. Les émotions et surtout la colère constituent un élément essentiel à travailler afin de la distinguer de la violence comportementale. Une partie est également consacrée à expliquer le mythe de la violence mutuelle. Ce point est extrêmement important car ce mythe est continuellement véhiculé dans la société. Il y a une victime et une agresseuse. Quand la victime se défend, il peut lui arriver de poser des gestes violents (ex: donner un coup pour se libérer de l'agresseuse qui menace avec un couteau). Ces gestes sont considérés comme étant de l'autodéfense. De plus, on remarque une grande difficulté de faire la différence entre un geste violent et un geste d'autodéfense.

Pour les suites de la vie. Ce dernier bloc vise à identifier les limites des participantes, à prévoir un scénario de protection si la victime rencontre l'agresseuse, à redéfinir leurs attentes par rapport à la relation conjugale ainsi qu'à identifier et utiliser leur réseau social.

Évaluation de l'efficacité du programme de groupe de soutien structuré

Une des limites du programme d'intervention du GIVCL consiste en l'absence de suivi systématique des participantes permettant d'évaluer l'efficacité du programme. Une collaboration avec les milieux de la recherche évaluative permettrait de réaliser une telle évaluation systématique des effets de notre intervention sur la réintégration des victimes dans la communauté. Pour être efficace, l'intervention devrait être souple, s'ajuster au contexte particulier des lesbiennes et remettre en contexte l'importance et le rôle de la communauté lesbienne dans leur vie. Elle ne devrait pas omettre les impacts de l'hétérosexisme du système judiciaire ainsi que le stress des « *coming out* » multiples imposés par le système. Elle devrait aussi faciliter la reprise du pouvoir et du contrôle sur leur vie et leur réintégration dans la communauté lesbienne.

LA VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES LESBIENNES

Pour le moment, les participantes sont invitées après la dernière rencontre à communiquer au besoin avec le GIVCL. Plusieurs d'entre elles ont manifesté le besoin de participer à un groupe de deuxième étape, moins structuré mais avec la présence d'une intervenante. Des projets de suivi individuels en collaboration avec certains organismes (maisons d'hébergement) sont toujours en plan faute de ressources. Le GIVCL questionne aussi la pertinence de faire des rencontres individuelles en situation d'urgence (trois rencontres).

Bonification du programme

Néanmoins, et compte tenu de ses ressources, le GIVCL a bonifié son programme de soutien structuré au cours de 7 années d'expérience. Initialement, les groupes étaient d'une durée de 10 semaines. À la suite des évaluations des participantes, le GIVCL a augmenté le nombre de rencontres à 13. La principale réserve était que certaines des rencontres étaient trop chargées émotionnellement, ce qui a justifié l'ajout d'une rencontre supplémentaire pour sensibiliser davantage les participantes au cycle de la violence et de la colère et alléger d'autres rencontres avec une semaine supplémentaire. Le programme d'intervention est réévalué à tous les 2 ans environ. Ces bonifications du programme permettent aussi au GIVCL d'ajuster son contenu thématique aux changements légaux touchant la communauté lesbienne en matière de droits et obligations.

DÉVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME D'INTERVENTION AUPRÈS DES LESBIENNES AGRESSEURES

À ce jour, les efforts du GIVCL ont ciblé les victimes de violence conjugale et il a pour objectif de développer prochainement un programme d'intervention auprès des lesbiennes agresseures. Certaines lesbiennes ont manifesté le désir de faire une démarche en ce sens et le projet pourrait se réaliser d'ici 2 à 3 ans. Ce projet pose un défi de taille puisqu'il questionne l'analyse féministe sur les possibilités d'intégration des rapports de domination entre femmes. Il faut également tenir compte, comme le souligne Vanessa Watremez (2000-01), du fait qu'il y a actuellement un manque de connaissance sur les lesbiennes agresseures:

Un autre point à re-souligner est le manque de connaissance de cette problématique de violence, particulièrement du côté des lesbiennes actrices de violence. Si ce point pose une limite du programme, il met aussi en évidence son caractère relatif dans ses moyens et résultats. Comme il l'a été abordé à plusieurs reprises, ce point ne doit pas apparaître et être compris comme un critère qui vouerait à l'échec le programme d'intervention mais devrait être introduit dans le programme pour en définir une orientation, un moyen de parvenir à des résultats qui se verraient alors construits au fur et à mesure que la connaissance s'affinerait (p. 60).

RAYONNEMENT DES INITIATIVES D'INTERVENTION DU GIVCL

Actuellement, dans le monde francophone, le GIVCL est le seul service adapté aux besoins spécifiques des lesbiennes victimes de violence conjugale. Il a même récemment commencé à former des intervenantes venues de la France, de la Belgique, de la Suisse et de l'Allemagne, ainsi qu'à travailler en collaboration avec une étudiante au doctorat de l'Université de Toulouse.

De plus, le GIVCL est ou a été membre de plusieurs organisations provinciales québécoises ou tables de concertation, telles la Table de concertation en violence

conjugale de Montréal, la Table de concertation sur la récupération des effets personnels en situation de crise (Service de police de la ville de Montréal), Relais-femmes, le Réseau québécois d'action en santé des femmes, et la Fédération des femmes du Québec. Enfin, il a été activement membre du comité aviseur en santé lesbienne du British Columbia Centre of Excellence for Women's Health. Toutefois, ce comité est présentement inactif.

PROGRAMME DE FORMATION AUX INTERVENANTES ET INTERVENANTS

Les membres du GIVCL croient qu'il est important que les femmes vivant de la violence dans leur relation avec une autre femme aient accès à des services adaptés à leurs besoins spécifiques, peu importe où elles se trouvent au Québec. À l'heure actuelle, toutefois, les services offerts, tant dans le réseau institutionnel que dans celui des organismes communautaires, sont peu adaptés à cette réalité.

L'intervention auprès des lesbiennes exige non seulement une approche dépourvue de préjugés hétérosexistes ou homophobes mais aussi une connaissance des conditions particulières dans lesquelles vivent les lesbiennes. Assurer un environnement aussi libre que possible de jugements et de commentaires homophobes est une responsabilité des intervenantes et intervenants dans l'ensemble des services.

L'homophobie est souvent un obstacle de taille qui amène des lesbiennes à taire leur réalité et fait en sorte qu'elles ne peuvent profiter pleinement de l'intervention et du soutien offerts par les institutions. Par ailleurs, l'intervention réalisée est souvent calquée sur celle qui se fait actuellement avec les femmes hétérosexuelles. Le constat, fait par plusieurs intervenantes et la plupart des lesbiennes utilisant leurs services, est que cette intervention ne correspond pas aux besoins spécifiques des lesbiennes. Pour être en mesure de les accueillir, les intervenantes et intervenants ont besoin non seulement d'ouverture d'esprit et d'information, mais également d'outils qui leur permettent d'intégrer la réalité des lesbiennes à leur approche et à leur intervention.

Enfin, pour les lesbiennes violentées, qui souvent font partie de réseaux restreints et interreliés, la question de l'anonymat est cruciale. Parce que les partenaires agresseurs sont aussi des femmes, les intervenantes peuvent être moins vigilantes. Il arrive aussi que ces partenaires connaissent le réseau des maisons d'hébergement; il peut donc s'avérer nécessaire de mettre en place des stratégies particulières pour éviter qu'une telle partenaire ne puisse ainsi retracer sa conjointe, se faire passer pour victime et se retrouver dans la même maison d'hébergement.

Le GIVCL offre donc des sessions de formation qui s'adressent aux intervenantes et intervenants des différents réseaux (établissements de santé et services sociaux, système juridique et sécurité publique, étudiantes et étudiants en technique policière, intervenantes des services correctionnels) qui sont appelés à intervenir avec des femmes ayant des relations avec d'autres femmes. Nous privilégions un cadre souple qui permet d'ajuster la formation au mandat particulier de chacune des ressources. Jusqu'à maintenant des intervenantes en maison d'hébergement, des travailleuses sociales, des policières, des intervenantes sur une ligne 24/7 en violence conjugale et des étudiantes et étudiants des niveaux baccalauréat, maîtrise et doctorat ont bénéficié de ces formations. Depuis plusieurs années, le GIVCL rencontre systématiquement les étudiantes et étudiants du baccalauréat en travail social de l'Université McGill.

Plus spécifiquement, cette formation vise à informer et sensibiliser les intervenantes et intervenants à la réalité des lesbiennes et notamment à leur réalité conjugale

LA VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES LESBIENNES

et amoureuse; à permettre aux intervenantes et intervenants de connaître les formes et les facteurs de la violence dans les couples de lesbiennes; enfin à permettre aux organismes communautaires et aux établissements d'ajuster leur intervention afin d'accueillir, sécuriser et soutenir les femmes aux prises avec de la violence dans leur relation avec une autre femme.

Une formation de 2 jours leur est offerte. Il est à noter qu'elle est gratuite pour les organismes de Montréal. Le programme des journées se résume comme suit:

Première journée: formation de base. Cette partie du programme s'adresse à tous les organismes sans distinction. On y aborde la réalité des lesbiennes et des couples de lesbiennes et par la suite la violence conjugale. L'esprit de la formation est de partager des connaissances entre les intervenantes provenant du GIVCL et celles (ou ceux) des organismes formés par ces journées et de minimiser les possibilités de compétition. Le programme prévoit donc d'importantes périodes de partage des connaissances, de discussions et de débats.

Deuxième journée: formation personnalisée. Environ un mois avant la formation, le GIVCL demande aux participants et participantes de mettre en commun les questionnements, les interventions qui ont été faites et les situations où il y a eu désaccord dans l'équipe de travail quant à la façon de gérer ces situations. Ces questions servent à préparer une formation personnalisée en permettant de construire sur un canevas des exercices répondant aux besoins spécifiques de chaque ressource. Cette journée est consacrée uniquement à l'intervention au moyen de mises en situation, de solutions « terrain », de travail concret à court, moyen et long terme.

Évaluation de la formation

La formation est évaluée au moyen d'un questionnaire après la deuxième journée de formation. Le contenu, la structure du programme et les formatrices sont évalués et des réajustements sont faits. Le programme de formation est lui aussi bonifié à tous les 2 ans pour les mêmes raisons que le programme d'intervention. Toutefois, le GIVCL n'a pas pour le moment les ressources permettant l'évaluation de l'impact du programme sur les pratiques des intervenants et intervenantes dans les mois qui suivent leur participation à celui-ci.

Limites du programme de formation

Le GIVCL ne réussit pas à rejoindre tous les organismes du réseau communautaire qui pourraient bénéficier de cette formation (centres de femmes, centre pour les victimes d'agression à caractère sexuel, maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, lignes d'écoute, etc.). À ce jour, très peu de maisons d'hébergement ont bénéficié de cette formation. Quelles en sont les motifs? Dans sa recension des écrits, Guay explore quelques pistes:

La majorité des responsables de maisons d'hébergement interrogées considèrent, par contre, que leurs actions sont adéquates (Renzetti, 1996; Balan et al., 1995). Bon nombre de responsables affirment ne pas exercer de discrimination à l'endroit des lesbiennes ni de tout autre groupe. Ceci se limite toutefois souvent à l'inclusion d'une mention générale de non-discrimination dans un dépliant (Renzetti, 1996). Moins de 10% des maisons d'hébergement américaines mentionnent avoir fait un effort concret pour rejoindre des lesbiennes victimes de violence (Renzetti, 1996). L'attitude désinvolte et parfois cavalière avec laquelle plusieurs responsables de ces maisons traitent cette question traduit une homophobie et une réticence à offrir des services adaptés (Renzetti, 1996). Pour Ristock (1997), le discours des intervenantes qui considèrent les lesbiennes

comme n'importe quelle femme occulte la réalité des lesbiennes et constitue une forme d'hétérosexisme subtil (Guay & GIVCL, 1999, pp. 52-53).

De façon hypothétique, disons qu'une intervenante, elle-même lesbienne et pas « out » à son travail, craint de rencontrer une résidente qu'elle a croisée la semaine précédente dans une activité pour lesbiennes. Donc, pour éviter de se retrouver dans une telle situation, elle refuse catégoriquement que la ressource reçoive des lesbiennes. Le dilemme auquel elle est confrontée l'amène à décider entre, d'une part, servir sa communauté lesbienne en ouvrant les portes et abolir la distinction entre sa vie de travail et sa vie privée et, d'autre part, se protéger des réactions négatives de son milieu de travail en fermant les portes. Si par ailleurs la ressource est accueillante aux lesbiennes, il est possible que des problèmes d'homophobie intériorisée chez l'intervenante l'amène à vouloir les exclure.

Que pourrait être les manifestations d'ouverture d'une ressource envers la communauté lesbienne? Une ressource dite « *gay friendly* » aurait un drapeau au couleur arc-en-ciel dans la porte d'entrée et des affiches montrant des lesbiennes, aurait des articles sur la violence conjugale chez les lesbiennes, utiliserait le mot *elle* pour désigner l'agresseur. Ces quelques manifestations démontreraient aux lesbiennes qu'elles peuvent parler ouvertement de leur conjointe sans crainte de préjugés homophobes.

Pour pallier à ces difficultés, le GIVCL collabore principalement avec les ressources qui ont démontré une ouverture à travailler auprès des lesbiennes, notamment celles ayant reçu la formation.

PROGRAMME D'ANALYSE ET DE RECHERCHE

Comprendre la violence dans les relations amoureuses entre femmes est essentiel si nous voulons intervenir de façon efficace pour la contrer et pour aider celles qui sont touchées. À ce titre, nous estimons qu'il est primordial de travailler en partenariat avec des chercheurs ainsi que des centres de recherche dans le but de mettre en commun nos connaissances du milieu pratique et du milieu théorique (recherche-action). À titre d'exemple, nous avons travaillé en collaboration avec le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) qui nous a permis de publier une première recherche intitulée *La violence conjugale chez les lesbiennes: une recension critique* (Guay & GIVCL, 1999):

Le présent document dresse le bilan des recherches publiées à ce jour (1999) sur la violence conjugale chez les lesbiennes. Il résume et situe les résultats de ces recherches et signale quelques défis que pose cette question pour l'analyse et l'intervention féministe (p. 4).

Cette recension constitue une première approche dans ce domaine. Ce travail de collaboration et de partenariat avec le milieu universitaire de la recherche se poursuivra au cours de l'année qui vient avec l'élaboration du guide d'intervention auprès des agresseurs.

CONCLUSION

Depuis 1995 le GIVCL a mis sur pied un programme d'intervention pour la clientèle lesbienne victime de violence conjugale. Avec peu de ressources, l'organisme assure deux groupes de soutien pour lesbiennes par année et cela pendant 13

LA VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES LESBIENNES

semaines. Un des ses futurs projets est d'offrir également des services pour lesbiennes agresseuses.

Tout en poursuivant son mandat initial d'intervention, le groupe offre des sessions de formation aux intervenantes et intervenants, autant du milieu communautaire qu'institutionnel, au Québec et en Europe, palliant ainsi au manque de formation spécifique des dits professionnels et professionnelles relativement aux réalités lesbiennes.

Le GIVCL participe et initie des recherches sur la problématique de la violence conjugale entre femmes. Une meilleure compréhension théorique des spécificités conjugales des lesbiennes et une évaluation systématique des programmes courants d'intervention et de formation lui permettront de mieux atteindre ses objectifs d'intervention auprès de cette communauté. Notre analyse nous a amenées à conclure que l'amélioration de notre service serait possible dans la mesure où il y aurait une diversification du programme d'intervention, une meilleure collaboration avec les maisons d'hébergement et un accroissement du partenariat de recherche.

ABSTRACT

Intervention and research in same-sex relationship domestic violence is a newly emerging field. The Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes (GIVCL) is the first francophone community organization in Quebec to provide support for lesbians who are victims of domestic violence. Realizing that there were very few resources and services adapted to the specific needs of lesbians, the GIVCL provides support groups for victims, offers training sessions, and participates in research in this area. The GIVCL seeks to share its experience and concerns with other groups. This article outlines the GIVCL's program, discusses the growth and limitations of the program, and suggests approaches that can lead to the development of services that are better adapted to the needs of the lesbian community.

RÉFÉRENCES

- Balan, A., Chorney, R., & Ristock, J.L. (1995). *Lesbian relationships—report*. Winnipeg, MB: Clinic Community Health Centre.
- Battered Women's Advocacy Centre. (1996). Sans titre. Document interne non publié.
- Bilodeau, D. (1990). La violence conjugale. *Nouvelles pratiques sociales*, 3, 47-55.
- Bourque, J., & Richard-Webb, A. (1995). Que faire? *Revue Treize*, 12, 18-19.
- Chesley, L.C., MacAulay, D., & Ristock, J. (1992). *Abuse in lesbian relationships: A handbook of information and resources*. Toronto: Toronto Counselling Centre for Lesbians and Gays.
- Corbeil, C., Pâquet-Dechy, A., Lazure, C., & Legault, G. (1983). *L'intervention féministe: l'alternative des femmes au sexisme en thérapie*. Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Côté, C. (1997). *La violence dans les relations amoureuses chez les lesbiennes*. Mémoire de maîtrise inédit, Université Laval, Québec, QC.
- Guay, F., & Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes (GIVCL). (1999). *La violence conjugale chez les lesbiennes: une recension critique*. Collection Études et analyses, No 9. Montréal: Université de Montréal, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux enfants (CRI-VIFF).
- Hart, B. (1986). Lesbian battering: An examination. Dans K. Lobel (dir.), *Naming the violence: Speaking out about lesbian battering* (pp.173-189). Seattle, WA: Seal Press.
- Lafond, J.S., & Steben, M. (1993, septembre). Concepts d'homophobie et d'hétérosexisme. *Le Médecin du Québec*, 43-44.
- Merrill, G.M. (1996). Ruling the exceptions: Same-sex battering and domestic violence theory. Dans C. Renzetti & C.H. Milley (dir.), *Violence in gay and lesbian domestic partnership* (pp. 9-22). New York: Harrington Press.

- Pâquet-Deehy, A., Larouche, G., & Rinfret-Raynor, M. (1989). *Apprendre à intervenir auprès des femmes violentées: une perspective féministe*. Rapport de recherche sur une expérience de formation. Montréal: Université de Montréal.
- Renzetti, C.M. (1988). Violence in lesbian relationships: A preliminary analysis of causal factors. *Journal of Interpersonal Violence*, 3, 381-399.
- Renzetti, C.M. (1992). *Violent betrayal: Partner abuse in lesbian relationships*. London: Sage.
- Renzetti, C.M. (1996). The poverty of services for battered lesbians. Dans C.M. Renzetti & C.H. Miley (dir.), *Violence in gay and lesbian domestic partnerships* (pp. 61-68). New York: Harrington Park Press.
- Ristock, J.L. (1991). Beyond ideologies: Understanding violence in lesbian relationships. *Canadian Woman Studies/Les Cahiers de la femme*, 12, 74-79.
- Ristock, J.L. (1997). The cultural politics of abuse in lesbian relationships: Challenges for community action. Dans N.V. Benokraitis (dir.), *Subtle sexism* (pp. 279-296). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Sturdivant, S. (1980). *Les femmes et la psychothérapie*. Paris: Pierre Mardaga.
- Taylor, J., & Chandler, T. (1995). *Lesbians talk: Violent relationships*. London: Scarlett Press.
- Watremez, V. (2000-01). *Pré-projet autour de l'élaboration d'un programme d'intervention auprès des lesbiennes actrices de violence*. Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées politiques sociales et rapports sociaux: hommes-femmes. Module 2: Santé—Famille—Sexualité. Toulouse, France: Université de Toulouse—Le Mirail.